

Le Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce (SAFEP) est un service de proximité qui s'adresse à de jeunes enfants sourds âgés de 0 à 3 ans et à leurs familles. L'équipe accompagne l'enfant dans sa communication et son développement global : motricité, compétences attentionnelles, visuelles et auditives.

Avec le soutien de professionnels, la famille développe les échanges avec son enfant en utilisant les moyens qui lui seront les plus adaptés (langue orale, langue des signes, code, LPC, pictogrammes,...).

Un accompagnement adapté à chaque enfant en fonction de son âge et de ses compétences

Quel que soit son âge, l'enfant dispose d'un projet individuel d'accompagnement. Il est établi avec les parents afin de prendre en compte ses besoins spécifiques et est réajusté régulièrement pour tenir compte de ses progrès et de son évolution. Un(e) responsable du Pôle Enfance coordonne cet accompagnement avec les médecins de l'établissement (ORL, généraliste, pédopsychiatre).

Une équipe au quotidien

- **le/la psychomotricienne** favorise le développement harmonieux de la motricité de l'enfant, en lui proposant jeux, manipulations, parcours... afin de coordonner l'œil, la main et la posture. Il construit son schéma corporel en expérimentant corporellement la découverte de l'espace.
- **l'orthophoniste** accompagne l'émergence et la construction du langage. Au fil des séances, elle propose différentes aides à la communication adaptées aux compétences de l'enfant. L'éducation auditive, la compréhension et l'expression orales sont développées dans des situations de plaisir.
- **l'assistante sociale** est à l'écoute et aide les familles dans les démarches administratives (constitution de dossier auprès de la caisse d'allocation familiale, la maison départementale des personnes handicapées...) pour la prise en charge des appareillages ou autres besoins spécifiques.

- **l'orthoptiste** spécialiste de la vision, vérifie que le développement de la vision est optimal afin que l'enfant compense au mieux le déficit auditif par une saisie rapide et efficace des informations visuelles.
- **le professeur de langue des signes** propose aux parents et à l'enfant, un apprentissage des premiers signes utiles à la communication quotidienne qui permettra de développer ultérieurement le langage signé. Les séances permettront également de favoriser le travail sur le regard, l'attention et la concentration.
- **l'éducatrice spécialisée** échange avec la famille sur la communication au quotidien (à la maison, en famille élargie...). Elle propose des activités éducatives pour permettre à l'enfant d'entrer en relation avec d'autres enfants de son âge, notamment en crèche.
- **le/la psychologue** peut aider en fonction des besoins, à comprendre la surdité du bébé. Il/elle répond aux questions, aux préoccupations et reste à l'écoute pour évoquer le parcours du parent et de l'enfant. Il/elle a un regard attentif sur le développement global de l'enfant.



